



# PRONTOPP®

## TMC

**MORTIER COMPOUND SULFATE EN 13813**

No d'article : 01.413

Fiche  
technique

### Domaine d'application

Fabrication de chape liquide calcium sulfate avec une maturité de pose rapide et qualitative de grande valeur pour la construction de logements, d'instances officielles et d'industrie de la classe de résistance CA-C40-F7. En cas de **PRONTOPP® TMC** il s'agit d'un mortier d'usine sec malaxé prêt, qui a seul besoin de l'eau.

### CARACTÉRISTIQUES

### Description du produit

**PRONTOPP® TMC** est employé comme mortier d'usine malaxé prêt pour réaliser une chape liquide calcium sulfate homogène et facile à travailler. Le mortier d'usine sec comporte déjà tous les matières auxiliaires lesquels ont besoin de réaliser une pose agréable du mortier frais et un durcissement fiable.

### Propriétés du produit

- Mortier de chape homogène, fluide
- Temps de pose court, haute performance de pose
- Degré de gonflement et de retrait faible pour la pose de grandes surfaces avec part de joints de dilation et apparences réduites.
- Reprise et durcissement rapides confèrent hautes résistances tôt et finales (CA-C40-F7).
- Accessible après 6 - 9 heures (à 20°C), résistance partielle après 24 heures.
- La ventilation d'espace peut être effectuée après 24 heures.
- Maturité de pose après 14 jours  
(à ≤ 2,0 % de CM pour chape chauffée et chape non-chauffée).
- Durcissement, c'est-à-dire, la vitesse de réaction, est exclusivement dépendant de la température.
- Produit de construction biologique aimable

\* Les indications font référence aux épaisseurs de 40 mm pour systèmes non-chauffés et de 60 mm pour systèmes chauffés.

### Données techniques

Cote de retrait et de gonflement:	≤ 0,2 mm/m
Conductivité thermique:	$\lambda_2 = 1,2 \text{ W/mK}$
Expansion thermique:	0,01 mm/mK
Accessibilité:	après 6 heures
Résistance partielle:	après 24 Heures
Résistance de flexion (28 jours):	env. 7 N/mm <sup>2</sup>
Résistance de comp. (28 jours):	env. 40 N/mm <sup>2</sup>
Maturité de pose:	pour chape chauffée et pour chape non-chauffée: ≤ 2,0 % de CM
Chargeabilité thermique:	Jusqu'à 40°C
Densité en vrac:	1,1 – 1,3 kg/dm <sup>3</sup>
Réaction du mortier mouillé:	Alcaline
Température de traitement:	Min. + 5 °C
Conservation:	Env. 6 mois si le produit est stocké au sec dans les conditions appropriés

### Conditionnement

En camion de silo en vrac  
Préemballé en sacs de papier de 25 kg avec triplure de PE. Mise en big bag (sur demande) : 800 kg

### CONDITIONNEMENT



## Rendement

Besoin de matériel env. 18 kg/m<sup>2</sup> par épaisseur de chape de 10 mm, 1,85 t sont 1 m<sup>3</sup> de mortier frais.

## Pose

- **PRONTOPP® TMC** est malaxé avec un rapport d'eau/mortier sec de 0,20. Avec ça, on réalise un degré d'écoulement sur plaque sèche de 28 à 32 cm, selon Hägermann. Pour observer ce degré de fourniture, on doit varier le supplément d'eau au cas échéant. Le degré d'écoulement doit être contrôlé impératif régulièrement, car le rapport eau/liant contribue normatif les propriétés fraîches et en conséquence la vite réalisable maturité de pose de **PRONTOPP® TMC**.
- On doit respecter qu'aucun contaminant de l'eau de recyclage ou analogue qui forme des entraîneurs d'air, font une liaison avec le mortier frais.
- Un temps de malaxage suffisante doit être respecté soit le malaxage à l'usine soit le malaxage sur le chantier d'assurer la construction d'effet plastifiant.
- Pour le malaxage à l'usine, le tambour de malaxage doit rouler permanent pendant le transport pour obtenir l'effet de plastification. Autrement, le mortier frais va raidir et durcir.
- En cas de préserver l'effet de plastification réglementaire, le temps d'ouverture est indiqué de 2 heures. Après max. 3 heures, le mortier frais doit être posé.
- Le traitement ultérieur de **PRONTOPP® TMC** se déroule exactement comme le d'un mortier calcium sulfate ordinaire. Le débouillage doit être exécuté en croisement. Le premier débouillage s'effectuera au nadir et le deuxième débouillage près de la surface.
- En vertu de haute résistances attendues, l'épaisseur de la chape peut être maintenue générale basse.
- Des chapes liées par calcium sulfate ne peuvent pas être en butte à humidité constant. En cas échéant, on doit les protéger contre l'imprégnation avec un pare-vapeur selon DIN 18195. Cette mesure doit être préfixée du nomographe du plan.

## Traitement ultérieur

- **PRONTOPP® TMC** forme une pellicule sur la surface de chape. La date de ponçage peut être effectuée entre le 3<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> jour après l'installation de chape.
- En cas rares, des efflorescences de carbonate ou sulfate peuvent se produire, qui ne sont pas malsain. Ils peuvent être enlevés par aspiration, balayage ou ponçage.

## Durabilité

- **PRONTOPP® TMC** repose sur anhydrite synthétique. Il se forme lors du processus de l'industrie chimique et par conséquent, le bilan de CO<sub>2</sub> est presque balancé. La production d'anhydrite synthétique ne nécessite pas une énergie thermique supplémentaire et une libération de CO<sub>2</sub> liée minérale ne se déroule pas.
- **PRONTOPP® TMC** lie l'eau de fixation complètement dans son structure cristallin. On ne dépose pas de l'eau de surplus au projet de construction. Une charge par humidité (pour chape régulière env. 90 - 130 litre de l'eau de surplus par m<sup>3</sup> de mortier de chape) et une attente jusqu'à séchage complètement (régulier env. 28 à 56 jours selon les conditions climatiques de la construction) ainsi qu'un besoin d'énergie supplémentaire pour le « chauffage sec » ne se déroule pas (Le chauffage de fonction est encore indispensable de réduire les tensions de température).

## Commentaire

Les matières premières que nous utilisons et nos produits finis sont soumis à de sévères contrôlés de qualité par l'usine. L'utilisation de ce produit exclut celle de tout autre adjuvant d'autres marques. Nous attirons l'attention sur la nécessité de vérifier si nos produits et nos procédés sont bien adaptés aux conditions de chantier envisagées. Etant donné que nous ne pouvons pas contrôler ni les conditions de chantier, ni l'exécution de celui-ci, les indications figurant sur cette fiche ne peuvent aucun cas induire la responsabilité directe légale de la société KNOPP. La présente fiche technique remplace tous les exemplaires précédents perdant toute validité de ce fait.

Version 18.12.2015

## INDICATIONS RELATIVES À LA MISE EN OEUVRE

## INDICATIONS GÉNÉRALES